



CONTENU DE LA FORMATION

OBJECTIF

Réaliser des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, le plus souvent dans les locaux collectifs dans les domaines tels que les ouvrages en plâtre, les menuiseries, les installations électriques et sanitaires, les peintures et revêtements muraux ainsi que la pose des carrelages et faïences.

LIEUX

En centre de formation à Yahoué (ancienne école Boutan) pour les enseignements généraux et dans différents ateliers de la CMA pour l'enseignement de la pratique professionnelle.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Pratique professionnelle
- Technologie
- Communication écrite et orale
- Calculs professionnels
- Lecture de plans
- Santé hygiène et environnement

MODALITÉ DE VALIDATION

La formation est validée par un titre professionnel chargé de l'emploi inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de niveau 3.

Pour chaque CCP (Certificat de Compétence Professionnelle), l'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- Un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP)
- Une mise en situation professionnelle
- Un entretien avec le jury



RYTHME DE L'ALTERNANCE

ALTERNANCE

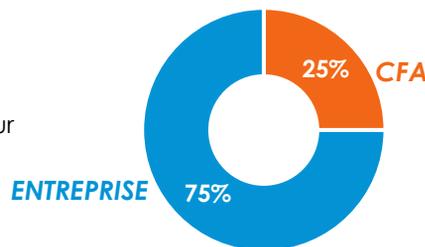
3 semaines en entreprise pour 1 semaine de cours théorique et pratique.

CALENDRIER

Le planning de formation prévoit une 20^{aine} de semaines de cours en CFA sur la totalité du parcours.

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

18 mois, avec 7 semaines et demie de congés payés.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

CONDITION D'ADMISSION

Avoir plus de 16 ans, valider toutes les étapes de recrutement.



RENSEIGNEZ-VOUS !

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

L'agent de maintenance des bâtiments effectue la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments (majoritairement des établissements recevant du public). Polyvalent, il est amené à assurer des tâches de plusieurs métiers (menuisier, frigoriste, plombier, carreleur, peintre, plaquiste, chauffagiste ...) en tenant compte des règles de tri des déchets sur un chantier, des normes d'hygiène et de sécurité.

ACTIVITÉS

CODE ROME
I1203

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements et revêtements intérieurs d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive et corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

PROFIL MÉTIER REQUIS

- **Manuel et soigné.**
- **Aimer travailler en équipe.**
- **Avoir une bonne condition physique**, être reconnu apte au travail en hauteur et n'ayant pas d'antécédents respiratoires ou allergiques.
- **Respecter les règles de sécurité** et veiller à sa sécurité et à celle des autres.
- **Mobile** pour se rendre sur les chantiers et même prêt à séjourner à proximité pendant la durée des travaux.



EMPLOIS VISÉS

- Agent de maintenance du bâtiment.
- Adjoints techniques et agents de maîtrise territoriaux.
- Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments.
- *Formation possible sur un métier connexe au métier du bâtiment au CFA de la CMA.*